

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Intervention d'Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, 30 ans du Réseau Entreprendre

– le 12 mai 2016 –

Bonjour à toutes et tous,

Je suis ravi de d'être parmi vous aujourd'hui pour fêter cet anniversaire, pour vous accueillir dans cette maison et puis parce que vous venez de le montrer à nouveau, vous êtes des optimistes, des volontaristes et la France en a besoin, aujourd'hui sans doute encore plus qu'hier.

Alors vous montrez et vous venez de le rappeler, qu'on ne peut pas faire une économie, qu'on ne peut pas créer des emplois, qu'on ne peut pas vouloir que le pays aille mieux sans employeurs, sans entrepreneurs, sans femmes et hommes qui prennent des risques à un moment donné, parfois inconsidérés, pour réussir et pour tirer, comme des premiers de cordée en quelque sorte, toutes celles et ceux qui vont les accompagner. Mais vous montrer aussi qu'être entrepreneur, c'est toujours faire davantage, et qu'en l'espèce, ce que votre réseau a décidé de faire, c'est d'accompagner celles et ceux qui entreprennent, de les aider à réussir à chaque étape importante de la vie de l'entreprise et j'ai compris votre souhait de vous diversifier encore davantage. Parce que si entreprendre, c'est prendre des risques, eh bien vous rappelez formidablement qu'on ne peut jamais y arriver seul, que nous ne sommes pas tous égaux face à la création d'entreprise et que l'idée que le plus dur est fait, une fois que l'entreprise est créée, n'est pas tout à fait vraie parce que continuer à croître est aussi un défi.

Alors en effet on n'est jamais seul lorsqu'on mène cette épopée qui est la création de l'entreprise, et c'est toute la pertinence de votre réseau; parce qu'il y a en effet parfois une solitude, la grande difficulté de se retrouver face à un défi qu'on veut livrer, alors pour véritablement réussir, il faut toujours partir accompagné. Depuis 30 ans, vous avez créé une communauté d'entrepreneurs, vous avez lié entre eux, entre ces différentes aventures individuelles des liens qui montrent que pour réussir vraiment, il faut toujours le faire à quelques-uns, c'est-à-dire il faut que les réussites, les échecs aussi de celles et ceux qui ont déjà entrepris, puissent profiter à celles et ceux qui vont tenter, parce qu'on est alors plus efficace, parce qu'on accroît ses chances de réussir.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

La création ou le développement de l'entreprise, c'est un collectif à l'intérieur de l'entreprise : on ne crée jamais complètement seul une entreprise, même si on peut être un ou deux à commencer en prenant quelques risques, il faut toujours être à l'écoute, associer, informer, accompagner, orienter, réussir à faire venir d'autres expertises et d'autres talents. Et puis intéresser toutes celles et ceux qui sont en entreprise à la réussite, ce qui est absolument fondamental et ce qui est une des valeurs qui, je le sais, vous est chère, et chère à beaucoup d'entrepreneurs qui sont ici dans la salle.

Et puis il y a ce que j'appellerais un collectif extérieur et ça c'est vous et c'est ce qu'apporte votre réseau, la communauté que vous avez créée avec 13 000 chefs d'entreprise répartis dans la France entière, qui donnent de leur temps, qui après avoir entrepris ou entreprenant encore décident que ce travail d'accompagnement, de compagnonnage leur apporte et apportera au reste du pays, aux entrepreneurs, aux salariés. Parce qu'en effet une bonne idée ne suffit pas pour créer une entreprise, il s'agit de la rendre concrète, il s'agit de la faire advenir et à ce titre, cette aventure pleinement collective que vous permettez de livrer elle est formidablement importante. Et vous l'avez rappelé en évoquant les autres grandes échéances de la vie de l'entreprise : à chaque moment important de la vie de l'entreprise, réussir à créer ce collectif, réussir à créer cette capacité à la fois d'entraînement et de conseil, c'est absolument décisif.

Ensuite vous levez l'idée selon laquelle nous serions tous égaux face à l'entrepreneuriat: là aussi c'est faux. Alors certes c'est beaucoup plus facile aujourd'hui d'entreprendre qu'il y a 30 ans, c'est plus rapide, il y a des voies et moyens de le faire plus simplement mais, je dois bien dire que créer une entreprise n'est pas le même défi selon qui on est, d'où on vient, il y a une vraie injustice, elle est là : celui qui n'a pas le réseau, qui n'a pas les contacts, qui n'a pas déjà les entrées dans les banques, chez des clients, n'est pas dans la même situation que celui ou celle qui décide, sortant de ses études, de son quartier de se lancer dans l'entrepreneuriat. Et ce sont ces inégalités que votre réseau comme quelques autres viennent là aussi corriger. Non pas pour dire que tous les entrepreneurs devront se ressembler à la fin et qu'ils seront forcément égaux - quand on prend des risques, on prend aussi le risque de courir plus vite que le voisin et c'est ce moteur qui tire chacune et chacun vers le haut – mais pour ne pas se résoudre à l'idée qu'on puisse toutes et tous ne pas partir de la même ligne de départ qui est la vraie injustice, celle des opportunités et des accès. Et donc votre réseau, avec plusieurs autres, consiste justement à apporter ce soutien, à combler cet écart, à faire que celui ou celle qui, quelle que soit son





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

origine, quel que soit le milieu professionnel ou social d'où il vient, aura les mêmes chances que d'autres d'y arriver, parce qu'il sera justement accompagné.

C'est cette même ambition que nous avons poursuivie avec l'Agence France Entrepreneur annoncée à l'automne dernier, dont nous avons formalisé la création en avril, qui est de simplifier en quelque sorte l'organisation de l'État, de la Caisse des dépôts et des grands financements publics pour les réseaux comme le vôtre, non pas pour faire à leur place, nous en serions bien incapable, et le rôle des pouvoirs publics, ce n'est pas de faire à la place de celles et ceux qui se déploient sur le territoire mais, c'est de leur donner un cadre beaucoup plus stable, une visibilité, des financements pour justement qu'ils puissent se démultiplier. L'Agence France Entrepreneur, elle a justement cet objectif : celui d'aider en particulier dans les quartiers les plus difficiles, mais plus largement celles et ceux qui veulent entreprendre, parce que nous ne sommes pas parfaitement égaux et la promesse républicaine, elle passe de manière très concrète par cette capacité à être juste partout, c'est-à-dire à donner la chance de pouvoir faire à celles et ceux qui veulent entreprendre. Et à cet égard, c'est cette aventure véritablement à laquelle vous contribuez aussi depuis 30 ans.

Ensuite, pour que l'entrepreneuriat soit accessible à tous, il faut lever les barrières à l'entrée dans le système : ceux qui veulent tenter, il faut leur permettre. Et pour cela il faut développer, au-delà de cet accompagnement que vous apportez, tout ce qui facilite la vie de l'entrepreneur lorsqu'il tente, lorsqu'il prend des risques. Et je le dis souvent, notre grand problème en France, c'est que nous vivons depuis trop longtemps dans un paradoxe qui est que c'est extrêmement grave d'échouer et extrêmement problématique, donc suspicieux, de réussir. Et donc dans un tel contexte, il est évident que vous êtes plutôt incités à tenter moyennement, à rester dans un cadre qui a été établi, mais pour celles et ceux qui ont envie de sortir de leur condition, qui ont envie de changer le monde, qui ont envie d'entreprendre, de réussir, de faire réussir d'autres, de changer les choses, c'est insupportable. Et donc il faut dédramatiser et faciliter l'échec, pour pouvoir entreprendre dans notre pays. Il faut pouvoir échouer vite et facilement parce que quelqu'un qui a échoué a plus appris que quelqu'un qui n'a pas tenté. Alors ça passe par évidemment une transformation culturelle, et là aussi nous devons toutes et tous y contribuer. Et donc nous avons à ce titre supprimé l'indicateur 040 de la Banque de France qui était un stigmate mis sur tout entrepreneur. Nous devons continuer d'ailleurs à améliorer des règles encore trop dures qui pèsent sur certains entrepreneurs qui ont échoué lorsqu'ils veulent rebondir : nous avons protégé, dans la loi que j'ai portée – la loi croissance et activité – l'année dernière, la résidence principale des entrepreneurs,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

parce que nous étions un système étrange où le salarié qui échoue avec son entreprise, malheureusement comme ça peut se passer, a des protections normales sur son patrimoine et sa vie de famille, mais l'entrepreneur non, dans bien des cas, selon souvent d'ailleurs la forme juridique de son entreprise. Il est maintenant protégé sur sa résidence principale.

Et puis au-delà de ça, il faut soutenir ceux qui démarrent, pour réussir vite et les encourager dans cette réussite. C'est ce que vous faites avec votre accompagnement, vos prêts d'honneur, c'est ce que la BPI fait avec vous et en travaillant avec votre réseau, vous l'avait évoqué, c'est très important, c'est ce que nous devons continuer à faire en développant les formes alternatives de financement, comme ce qu'on appelle le *crowdfunding* – et là aussi, nous avons mis en place un cadre qu'il faut continuer à développer, parce que c'est une façon alternative d'encourager le financement en fonds propres comme en dette pour beaucoup d'entrepreneurs – et puis en aidant à croître justement tout au long de la vie de l'entreprise.

Parce qu'une fois que l'entreprise est lancée, et c'était mon troisième point, le plus difficile n'est pas forcément fait, le parcours est encore terrible : il faut croître et grandir. Je me félicite du choix qui est le vôtre, de continuer à accompagner l'entrepreneur, non pas seulement lorsqu'il crée, lorsqu'il reprend ou lorsqu'il décide de retourner à une affaire, mais aussi lorsqu'il va devoir passer des étapes importantes. Et c'est le même état d'esprit que nous devons là aussi avoir en quelque sorte : celui qu'entreprendre c'est formidable, mais croître et réussir c'est presque encore mieux. Et donc cette espèce de consensus politique que nous avons en France pour dire que la petite entreprise est absolument formidable, mais que la grande entreprise là aussi devient quelque chose de rapidement suspect, est une fausse idée. Une grande entreprise, c'est une petite entreprise qui a réussi, et l'un de nos problèmes en France, c'est que nos grands groupes ont une moyenne d'âge de plus de 105 ans : il y a une façon positive de voir les choses, c'est qu'ils sont très solides, c'est vrai, mais il y a un revers à cette médaille, c'est qu'il est très dur d'émerger, c'est que rentrer dans ce club fermé, c'est très dur en France parce que croître est très dur, parce que l'embauche du premier salarié, c'est très difficile, ce sont des contraintes réglementaires, fiscales, sociales, nouvelles à chaque étape importante de la vie.

Et donc à ce titre, ce que nous devons faire avec vous, c'est justement aider tous les projets à fort potentiel à croître, c'est ce que vous faites sur le terrain, en sélectionnant les projets qui ont un potentiel minimum de 15 emplois créés ou maintenus dans les 5 ans, ce qui est environ 2 % des projets de création et de reprise en France et en vous concentrant là-dessus. C'est ce que nous avons voulu faire avec





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

la Banque Publique d'Investissement là aussi en développant des programmes spécifiques, en particulier l'Accélérateur, qui travaille avec vous pour identifier les PME à fort potentiel afin qu'elles puissent devenir beaucoup plus rapidement des ETI. Et c'est ce que nous continuons à faire en financement pour que les principales ETI françaises puissent devenir des grands groupes. C'est cela dont nous avons besoin pour régénérer notre économie et notre pays.

Depuis 30 ans, vos résultats sont là, vous avez accompagné 9500 lauréats avec un taux de pérennité des entreprises créées ou reprises qui est largement supérieur à la moyenne nationale : 92 % à trois ans, contre 70 % en moyenne nationale, et 79 % à 5 ans, contre 50 % en moyenne nationale. Ce qui montre la force, l'intérêt de votre accompagnement en même temps de votre regard, de votre sélection et la nécessité de continuer à travailler ensemble, ce que nous ferons, parce que je crois très profondément que nous rendrons notre économie plus efficace en continuant cet accompagnement à chaque moment important et en levant ces freins.

Dans quelques semaines, je défendrai au Parlement un texte qui justement vise à continuer à lever ces freins administratifs inutiles à la création de l'entreprise et à son développement. Le fait d'obliger à ouvrir un compte bancaire professionnel en particulier pour ceux qui sont au régime de l'autoentrepreneur – ce qu'on appelle maintenant la microentreprise –, ce qui coûte 200 euros en moyenne, entraîne l'exclusion de toute une catégorie d'entrepreneurs qui ont eu des difficultés bancaires, c'est du malthusianisme. Le stage préalable à l'installation obligatoire pour les métiers artisanaux doit être mieux encadré dans le temps parce que là aussi, il bloque des entrepreneurs qui ont les qualifications et qui veulent pouvoir entrer dans le système, avec une durée d'attente trop longue. Et de la même façon nous allons simplifier le parcours de croissance de l'entreprise en limitant les obligations, les coûts administratifs, tout ce qui vient, de l'embauche du premier salarié, bloquer l'entrepreneur dans sa volonté de croître, crée de l'incertitude ou de la complexité.

L'entrepreneuriat c'est une forme de développement économique mais aussi d'insertion sociale. Parce que pour beaucoup de jeunes ou de moins jeunes créer son entreprise, c'est s'inventer son propre avenir, c'est prendre un autre virage et donc nous devons faciliter cette création et cette croissance de l'entreprise et tout ce qui touche justement les seuils en particulier. Ces seuils fiscaux pour les très petites entreprises, nous le simplifierons – et c'est le texte que j'irai défendre dans quelques semaines –, en particulier, lors de la transformation d'une entreprise individuelle en société, où là aussi de nombreuses contraintes existent, qui viennent entraver le développement de beaucoup d'entreprises.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Vous l'avez compris je partage vos convictions, votre ambition, et je pense que vous l'avez montré avec ces 30 années d'existence, lorsqu'on décide de montrer le vrai visage de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, on règle beaucoup de problèmes, parce que l'entrepreneuriat c'est une façon de créer, c'est une façon de transformer son environnement, c'est une façon de s'émanciper, c'est une façon de tirer les autres vers le haut, mais c'est aussi une façon de redonner du sens à ce qui est notre communauté économique et politique. De montrer que ce n'est pas simplement une réussite individuelle, que c'est toujours une réussite collective dans l'entreprise, mais que ce sont également des valeurs, c'est-à-dire la volonté de faire réussir les autres, de les tirer vers le haut, de les accompagner à chaque moment important où ils auront des décisions à prendre, des risques à prendre, peut-être des erreurs à commettre ou à éviter.

Et donc à ce titre, le réseau qui est le vôtre, l'énergie qui est la vôtre dans cette salle, votre expérience, elle aide le pays. Elle aide le pays parce qu'elle est efficace, j'en rappelais les chiffres à l'instant, et parce qu'elle contribue surtout à ce redressement économique et moral dont nous avons besoin, je dis bien moral, car si nous nous mobilisons toutes et tous, nous pouvons le faire, nous pouvons créer davantage, nous pouvons réussir davantage et nous pouvons réconcilier, bien souvent, ce qui a été opposé, l'entrepreneur avec ses salariés, l'esprit d'entreprise avec l'esprit de justice, parce qu'au fond et vous en êtes l'illustration, tout ça se rejoint. Et tout ça se rejoint avec un même objectif, c'est d'entreprendre et de réussir ensemble.

Donc merci pour cela, bon anniversaire pour vos 30 ans et comptez sur moi, pour que nous fassions encore davantage, vous l'avez compris, pour travailler ensemble.

